

Pièce P-29

Transcription d'une entrevue – RDI, Anne-Marie Dussault, 22 octobre 2009 – Benoît Labonté vide son sac au sujet de ses liens avec Tony Accurso lors de sa campagne au leadership de Vision Montréal

22 OCTOBRE 2009

(1-RDI13-18039)

RDI, MONTRÉAL, 24 HEURES EN 60 MINUTES

19H05, DURÉE : 31 MINUTES

ANIMATRICE : ANNE-MARIE DUSSAULT, JOURNALISTE : MARIE-MAUDE DENIS

BENOÎT LABONTÉ VIDE SON SAC AU SUJET DE SES LIENS AVEC TONY ACCURSO LORS DE SA CAMPAGNE AU LEADERSHIP DE VISION MONTRÉAL

DUSSAULT : Voici donc cette entrevue exclusive qu'a accordée Benoît Labonté à Marie-Maude Denis.

DENIS : Bonjour Monsieur Labonté.

BENOÎT

LABONTÉ : (Ex-chef de l'opposition de la Ville de Montréal) Bonjour.

DENIS : Alors Monsieur Labonté, il s'est écrit beaucoup de choses, s'est dit beaucoup de choses à votre sujet au cours des derniers jours, notamment sur vos liens avec l'entrepreneur Tony Accurso, sur l'argent que vous avez reçu de lui, sur les rencontres que vous avez faites avec Tony Accurso, sur les conversations téléphoniques que vous avez eues avec monsieur Accurso. Qu'en est-il vraiment ?

LABONTÉ : Ben il s'est dit effectivement beaucoup de choses dans la dernière semaine, beaucoup de choses qui n'étaient pas vraies, erronées. Mais sur les rencontres avec monsieur Accurso, j'ai effectivement eu des rencontres avec monsieur Accurso dans le cadre de ma campagne au leadership, dans la période à peu près janvier à mars 2008, là.

DENIS : Vous admettez quelle rencontre ?

LABONTÉ : J'ai eu un souper avec lui au mois de mars 2008, vers la mi-mars, je dirais. J'ai pas la date exacte. Mais c'était la première fois à ce

moment-là que je le rencontrais. Je l'avais déjà croisé, il m'avait déjà été présenté, de mémoire, dans un cocktail à un moment donné en 2006 mais on n'avait pas eu de conversation comme telle. Mais c'était ma première rencontre avec lui en mars 2008.

- DENIS :** Et lors de ce souper-là, est-ce qu'il vous a remis de l'argent ?
- LABONTÉ :** Jamais.
- DENIS :** Lors de d'autres rencontres, est-ce qu'il vous a remis de l'argent ?
- LABONTÉ :** Jamais.
- DENIS :** À vous personnellement ?
- LABONTÉ :** Jamais.
- DENIS :** Vous savez qu'il en a donné à des personnes proches de vous par contre ?
- LABONTÉ :** On me dit qu'il en a donné à des personnes près de moi aussi pour la campagne au leadership mais jamais y a eu de discussion même d'argent entre lui et moi. Alors ce qui a été fait là a été parfaitement légal. D'un point de vue éthique, a posteriori, j'en ai une toute autre interprétation maintenant. Mais tout ça était parfaitement légal au sens de la loi à ce moment-là.
- DENIS :** TVA a révélé que vous avez eu plusieurs conversations téléphoniques avec Tony Accurso, relevés de téléphone cellulaire à l'appui. Est-ce que vous niez que vous lui avez parlé ?
- LABONTÉ :** Ah non j'ai eu quelques conversations téléphoniques de mémoire... de mémoire très brèves. Le reportage de TVA comportait par ailleurs quelques erreurs. On a des vérifications qui sont en cours mais ça change pas le fait que j'ai eu quelques conversations très brèves avec lui je pense au début de 2009.
- DENIS :** TVA a aussi affirmé que vous avez manipulé de l'argent comptant de Tony Accurso ou de quelque autre donateur. Avez-vous déjà manipulé...
- LABONTÉ :** Jamais.
- DENIS :** ... des enveloppes brunes pleines d'argent ?
- LABONTÉ :** Jamais.
- DENIS :** Vous le niez formellement ?
- LABONTÉ :** Je le nie formellement. Ça, ça fait partie du complot pis de l'assassinat politique parce que j'utilise à dessein. C'est un assassinat politique dont j'ai été victime, qui était prémédité, planifié et bien orchestré. Vous savez, je vous parle aujourd'hui à visage découvert. C'est une très, très, très dure semaine. Mais je vous parle à visage découvert. Tous ces reportages-là sont basés sur des gens, des sources anonymes.

- DENIS :** Monsieur Labonté, vous avez été questionné sur un ensemble de facteurs et vous avez nié à ce moment-là les rencontres. Vous avez nié jusque dans les dernières heures plusieurs de ces éléments-là. Pourquoi vous avez menti ?
- LABONTÉ :** Pour deux raisons. Pour deux raisons. Je l'ai fait par... je l'avoue candidement, par crainte de représailles, d'une part. Mais aussi parce qu'on était en campagne électorale.
- DENIS :** Des représailles de qui ?
- LABONTÉ :** Ben des gens qui pourraient être concernés, qui aimeraient pas que ça se sache pis je parle pas juste de monsieur Accurso mais je veux dire... je voulais pas avoir de représailles. On peut avoir ces craintes-là. Et deuxièmement, on était aussi dans un contexte électoral. Et y avait une équipe qui était en marche, j'ai beaucoup de... énormément d'amis très, très chers dans cette équipe-là et je voulais tout simplement pas leur nuire, que mes agissements passés, avec lesquels ils n'ont absolument rien à voir ces gens-là et qui sont venus de bonne foi s'associer à moi, s'associer au parti pour faire campagne électorale, je voulais pas d'aucune façon leur nuire. Alors c'est ce qui explique. Est-ce que c'est une erreur ? C'est une erreur. Est-ce que je le regrette ? Profondément.
- DENIS :** Revenons au financement de votre campagne au leadership. Vous avez amassé combien d'argent ?
- LABONTÉ :** Selon mes organisateurs, on me parle d'un montant aux alentours de 200 000\$.
- DENIS :** Et vous dites que jamais...
- LABONTÉ :** Et de façon tout à fait légale.
- DENIS :** Oui on s'entend que dans le cadre des courses au leadership, ce n'est pas encadré. Mais est-ce que vous, l'argent comptant, vous en avez vu circuler des enveloppes ?
- LABONTÉ :** Non.
- DENIS :** Mais vous le saviez que ça se passait comme ça ?
- LABONTÉ :** Ben écoutez, je savais parce que le financement se faisait. Y rentre pas 200 000\$ pour payer la course au leadership pis pour payer les employés sans qu'y se passe... sans qu'y ait des versements qui soient faits, c'est sûr. Mais tout ça est parfaitement légal. Au sens éthique, absolument pas maintenant, et ça, j'ai aucun problème à le confesser, à le regretter. Mais tout ça était parfaitement légal. Oui je le savais mais entre ça, entre ça et le manipuler moi-même pis des hérésies que j'ai vues dans les journaux, que c'est même moi qui faisait la distribution des montants, écoutez y a une limite quand même.

- DENIS :** Monsieur Labonté, que vous manipulez cet argent-là vous-même ou que ce soit de vos collaborateurs qui le fassent, c'est quoi la différence au fond ?
- LABONTÉ :** Non mais je veux dire y a pas de différence mais tout ça était parfaitement légal.
- DENIS :** Et cet argent-là, 200 quelques milles dollars, selon ce que vous croyez, il est rendu où cet argent-là ? Est-ce qu'il a abouti dans les coffres de Vision Montréal ?
- LABONTÉ :** Écoutez, non, non mais écoutez, y avait du per... c'était pour ma campagne au leadership. Y avait du personnel à payer, j'avais un directeur de campagne, une responsable des communications, des gens qui travaillaient sur le terrain auprès des associations d'arrondissements. Je veux dire fallait payer ces gens-là. C'est à ça que ça sert.
- DENIS :** Dans le cadre de votre course au leadership, on rappelle en 2008, est-ce que vous avez eu des contacts avec d'autres grands entrepreneurs, des firmes de génie conseil, des gens du monde de la construction, du monde... des gens d'affaires en général ? Avez-vous eu d'autres rencontres...
- LABONTÉ :** Oui, absolument.
- DENIS :** Avec des gens qui vous ont donné de l'argent.
- LABONTÉ :** Pas à moi mais qui ont donné de l'argent dans la campagne au leadership, absolument. Moi je ne discutais jamais d'argent avec ces gens-là. On échangeait par exemple sur... parce que souvent les gens ne me connaissaient pas beaucoup à ce moment-là alors on voulait voir un peu ce que je pensais sur le développement économique, un peu ma vision du développement de la ville, etc. C'est un échange de cette nature-là.
- DENIS :** C'était entendu que c'était pas vous qui vous occupiez...
- LABONTÉ :** Ah moi je ne discutais jamais des sous. Moi je rencontrais ces gens-là pour qu'ils me connaissent mieux, qu'ils sachent quelles étaient mes idées sur la ville et je me suis jamais gêné d'ailleurs pour les exprimer. Mais c'est pas à la table que se discutaient ces choses-là.
- DENIS :** Y a des collaborateurs...
- LABONTÉ :** Absolument.
- DENIS :** ... qui s'occupaient de ça, c'était leur rôle dans votre organisation.
- LABONTÉ :** Oui, absolument.
- DENIS :** Et puis à Vision Montréal, est-ce que les choses ont changé ? Puisque là soudainement, y a un encadrement plus grand pour

toute la question des contributions ?

LABONTÉ :

Oui mais faut faire attention...

DENIS :

Est-ce que c'est soudainement devenu plus propre ?

LABONTÉ :

La réalité, c'est qu'il n'y a pas tant de personnes que ça qui ont 1 000\$ à donner à titre individuel. Alors y a beaucoup d'argent... la réalité, pis c'est vrai dans tous les partis au municipal, au provincial, y a pas un parti qui fait exception, c'est que y a de l'argent qui se ramasse cash, qui est donné à des prête-noms qui eux, font un chèque personnel individuel et ça respecte la loi. Tout le monde sait que ça se passe comme ça. Ça fait partie des règles du jeu non écrites et c'est un trou béant, c'est un trou béant dans la loi. Le financement politique au Québec en général, c'est une fiction.

DENIS :

Le financement populaire.

LABONTÉ :

Le financement populaire, c'est une fiction. C'est un système hypocrite. Et là je pense qu'on en est rendu, et là c'est vraiment un cancer répandu, je pense qu'on en est rendu au point, comme société, tant au Québec qu'à la Ville de Montréal, je pense qu'on en est rendu au point où on devrait se payer notre démocratie. L'État devrait payer le fonctionnement des partis politiques, devrait payer la démocratie pour pus qu'y ait de ce système-là de faire semblant que tout est correct alors qu'on sait très bien que tout ça se fait de façon détournée. Et tout le monde, tout le monde, je dis bien tout le monde le fait. Tous les partis municipaux, tous les partis provinciaux le font.

DENIS :

Vous avez discuté de ça avec Louise Harel, qu'est-ce qu'elle vous a dit ?

LABONTÉ :

De quelle question ?

DENIS :

De la question du blanchiment, de l'utilisation des prête-noms ?

LABONTÉ :

Des prête-noms ? Ben écoutez, j'ai discuté de ça... on a eu l'occasion d'en discuter avec madame Harel récemment, y a quelques jours puis elle admettait que ça se faisait partout, que ça se faisait même au PQ, que ça se faisait au Parti libéral du Québec, que ça se faisait chez Union Montréal, ça se faisait à Vision Montréal, ça se faisait sans doute à l'ADQ. Elle l'a pas mentionné, ça, mais je veux dire c'était ça en général. Et elle le savait, c'est entendu, toute la classe politique au Québec est au courant de ça. Ça, c'est un fait de la vie, c'est entendu. C'est un système éminemment, épouvantablement hypocrite. Mais ça fait partie du code de règlement informel et si on ne joue pas, ben on n'est pas capable d'aller sur la patinoire.

DENIS :

Est-ce qu'y a d'autres recettes à part les prête-noms ? Ce qui se

se passe dans les soirées de financement par exemple.

LABONTÉ : Bon ça c'est plus... ça, la loi permet, et ça à mon avis, ça devrait être interdit. La loi permet, sur le financement, 20%, jusqu'à 20% de dons anonymes, 20% du montant qu'on récolte légalement, je veux dire entre guillemets, y a 20% de ça qui peut être en dons anonymes. Et ça, vous savez pas d'où ça vient. Vous savez pas d'où ça vient et y a rien qui garantit, et c'est assurément jamais le cas ou à peu près, y a rien qui garantit que ce sont des individus qui donnent 20% en donnant 5\$, 10\$, 15\$. Et quand on regarde par exemple le parti Union Montréal du maire Tremblay qui, systématiquement dans les dernières années, au moins les quatre, cinq dernières années, puis tout ça est dans le rapport du Vérificateur, pas du Vérificateur général dans du Directeur général des élections, systématiquement à chaque mois, à chaque mois y a 6-7000\$ de dons anonymes qui sont inscrits. Ben faites le cumul de ça, au bout de quatre, cinq ans, ça commence à faire pas mal, pas mal d'argent dont on en connaît aucunement la provenance.

DENIS : On connaît aucunement la provenance de cet argent-là mais votre expérience à vous, est-ce que les donateurs, à un certain moment, s'organisent pour se faire connaître et s'organisent pour faire sentir aux politiciens qu'ils leur en doivent une ?

LABONTÉ : Je suis absolument certain qu'il n'y a pas de dons anonymes dans la boîte lors d'une activité publique qui est vraiment, vraiment anonyme. Je suis convaincu que tous les barons du parti, les responsables du financement savent exactement qui donne quoi, à l'exception de quelques 5, 10\$ que des gens donnent de façon tout à fait honnête et bien intentionnée.

DENIS : Mais vous... est-ce qu'y a des entrepreneurs qui vous ont fait clairement comprendre que si vous preniez le pouvoir, vous en deviez une ?

LABONTÉ : Non c'est pas comme ça que... c'est pas comme ça que ça se dit mais y a une facilité d'accès, certainement. Y a des appels téléphoniques qui peuvent se retourner plus vite. Si quelqu'un est un gros donateur du parti et qu'y a un problème, disons que peut-être que son dossier va être étudié plus rapidement qu'un autre.

DENIS : Monsieur Labonté, qui vous a coulé, d'après vous ?

LABONTÉ : Très certainement des anciens collaborateurs dont je me suis départi en cours de route parce que je ne leur faisais plus confiance et c'est très clairement pour moi une vengeance personnelle. Et la plupart d'entre eux, curieusement, travaillent directement ou indirectement pour Union Montréal aujourd'hui. Alors je trouve ça bizarre parce que... bizarre... curieux, étonnant parce que les faits qu'on relate, et souvent erronément remontent à

quand même une année et demie. Alors si c'était si grave, épouvantable à ce moment-là pourquoi ces gens-là ne se sont pas manifestés à ce moment-là ? Peut-être auprès du Directeur général des élections par exemple, et qu'on a attendu comme par hasard deux semaines, juste deux semaines avant l'élection, la date de l'élection elle-même, y a là, sans faire de paranoïa, y a là de drôles de coïncidences politiques. Alors c'est très clairement des anciens alliés parce que écoutez, y a des situations qui sont décrites qui n'étaient connues que de mes proches collaborateurs.

DENIS : Les agendas.

LABONTÉ : Les agendas, encore là que les agendas évidemment, y a à peu près une douzaine de personnes un moment donné qui ont accès à mon agenda.

DENIS : Les relevés téléphoniques.

LABONTÉ : Les relevés téléphoniques, ça ce point-là va peut-être aller en cour éventuellement. Les relevés téléphoniques de mon cellulaire personnel rentrent directement à l'arrondissement. Le compte est envoyé directement à l'arrondissement. Alors j'ai demandé au directeur de l'arrondissement de faire enquête là-dessus. Comment mes comptes, qui sont traités administrativement, ont pu se retrouver dans les mains des journalistes ? C'est pas obtenu de façon courante ni légale. La façon légale de les obtenir, et c'est possible, c'est par la Loi d'accès à l'information et y a jamais eu de demande d'accès à l'information.

DENIS : Et la douzaine de rencontres, je crois que le réseau TVA a affirmé que vous avez eu une douzaine de rencontres avec des gens d'affaires, des entrepreneurs, des financiers, qui vous ont donné de l'argent.

LABONTÉ : Qui m'ont pas donné à moi de l'argent. Qui ont donné de l'argent à ma campagne, oui. Vous dites une douzaine, ça doit être à peu près une douzaine effectivement, là. J'ai pas le compte exact mais ça doit être aux alentours de ça.

DENIS : Donc ces anciens collaborateurs-là qui vous ont trahi disent vrai sur un certain nombre de choses ?

LABONTÉ : Ben sur un certain nombre de choses oui mais ça enlève pas le fait que c'est une vengeance, un assassinat politique basé sur la vengeance personnelle bien préméditée, bien planifiée et surtout bien orchestrée. Vous savez, je vois pas pourquoi... je vois pas pourquoi l'individu Benoît Labonté, qui est juste un joueur parmi tout ça, serait le seul bouc émissaire de tout un système qui est à repenser au niveau du financement des partis politiques. Alors y a clairement de la vengeance personnelle. Y a des gens que je n'ai pas gardé parce que je n'avais plus confiance en eux ou qui

faisaient un travail qui était pas à la hauteur, qualitativement, de ce que je souhaitais. Et ça crée souvent des impacts négatifs et y a des désirs de vengeance. Et ce qu'on retrouve au municipal, à Montréal, qu'on retrouve pas par exemple au niveau provincial ou fédéral, c'est que tout le monde est un peu un agent libre. La notion de parti au municipal est très floue, très aléatoire. Les partis comptent pas vraiment, c'est les individus. Alors c'est une série d'agents libres, dans le fond, pour reprendre un terme de hockey, une analogie de hockey, c'est une série d'agents libres qui sont susceptibles d'aller, un moment donné, se vendre au plus offrant.

DENIS : Mais Monsieur Labonté, à partir du moment où vous faites campagne avec Vision Montréal, avec madame Harel qui brandit son balais et qui dit : « Nous on est propre. », est-ce que c'était pas un peu prévisible que ce genre de squelette sorte du placard ?

LABONTÉ : Ben, écoutez, c'est pas des squelettes. Parce que vous employez le terme squelette là, vous présumez... vous présumez qu'y a quelque chose d'illégal qui s'est passé. C'qui n'était pas le cas. Je... je répète...

DENIS : Mais vous admettez...

LABONTÉ : ... non, non mais c'est important. C'est important. Mais je... au niveau de l'éthique, je l'admets et euh... là-dessus...

DENIS : Vous admettez quoi au niveau de l'éthique?

LABONTÉ : ... là-dessus, j'ai... j'ai erré.

DENIS : Vous admettez quoi au niveau de l'éthique? Que vous avez manqué d'éthique?

LABONTÉ : Ah! Écoutez, dans le contexte actuel, très clairement, je souhaite à personne, je souhaite à personne de passer à travers la semaine à laquelle, à travers laquelle j'ai passé. Mais, j'ai eu la naïveté pis l'idéaliste de passer en passant par l'intérieur, en acceptant ces règles du jeu-là, informan, qu'on pourrait quand même rentrer, gagner et réformer le système de... de l'intérieur. J'me suis trompé. Et en plus, je le regrette profondément.

DENIS : Vous avez parlé des...

LABONTÉ : Mais j'ai pas commis d'actes illégaux (sic). J'veux être bien clair là-dessus.

DENIS : Vous avez parlé d'éthique. Vous avez eu des discussions dans le passé avec d'autres politiciens là-dessus. Nommez-en, Gérald Tremblay. Vous m'avez relaté une conversation que vous avez eue avec lui à ce propos-là. Pouvez-vous relater cette conversation?

LABONTÉ : Oui, la rencontre à laquelle vous faites référence s'est déroulée au mois d'août 2007. Et à ce moment-là j'étais... j'dirais dans la

première quinzaine d'août et j'étais membre de Union Montréal. J'étais membre du comité, du comité exécutif. À ce moment-là, j'avais pas encore démissionné. J'ai démissionné en septembre 2007. Donc, à peu près quatre, cinq semaines euh... plus tard. Et c'était dans le dossier du euh... du quartier des spectacles. J'suis allé exposer au maire Tremblay. Et nos relations à ce moment-là étaient euh... tendues, j'dirais. Et euh... à cause notamment de ce dossier-là. Et j'suis allé lui relater que les gens du milieu culturel, j'étais responsable de la culture au comité exécutif donc du quartier des spectacles et euh... j'lui ai relaté que des gens du milieu culturel avaient connaissance, me rapportaient qu'ils avaient connaissance du système de, de ristourne et de *kick back* si on veut pour le... le parti... le parti du maire. Et là, j'étais... j'ai dit au maire, j'ai dit Gérard parce qu'on se prénomme comme ça. Gérard, j'ai dit : « Même les gens du milieu culturel qui sont à des... à des... à 100 lieux de ces choses-là, qui font pas dans l'immobilier du tout, même si eux sont au courant de, de ce genre de ristourne-là pis de quotes qui sont données sur des, des changements de zonage pis des bâtiments à construire, etc. » J'ai dit : « Même si eux sont au courant alors qu'y sont même pas dans ce milieu-là, ça veut dire que toute la ville, toute la ville à peu près le sait. » Et là, et là, j'lui ai dit : « Écoutez, y a un nom qui circule, Gérard, y a un nom qui circule, Bernard Trépanier, qui travaille pour vous, pour votre financement de... enfin pour toi. » Parce que je tutoyais. « pour le financement de ton parti et euh... partout où je passe c'est le même, le même, le même commentaire qui revient : Bernard Trépanier trois pour cent, Bernard Trépanier trois pour cent, bang! bang! C'est toujours la même chose qui me revient. Et même le milieu culturel maintenant me... me transmet ça. » Alors, et là, y a blanchi. Gérard Tremblay a blanchi physiquement. Il est devenu pâle, pâle, pâle. Et... et j'ai pas eu l'impression qu'il devenait pâle parce que je lui apprenais quelque chose. Y est devenu pâle parce que j'avais nettement l'impression que je venais de découvrir quelque chose. Et là, y s'est calé un peu dans son fauteuil et il m'a regardé de façon candide. Il m'a dit : « Tsé, Benoît, en politique municipale... » en parlant de Montréal, y dit : « C'est juste de ça. C'est juste de ça. » Alors, quand j'entends le maire aujourd'hui me dire : « J'étais pas au courant. J'étais pas au courant. J'étais pas au courant. J'étais pas au courant. » J'ai des doutes.

DENIS :

Vous parlez d'un système de ristournes de *kick back* donc, de rétribution, une ristourne, expliquez-nous ce système-là à Montréal.

LABONTÉ :

C'que j'en... c'que j'ai pu en découvrir, en décoder par un recoupement de conversations pis observations, euh... y a et c'est vraiment, c'est vraiment un système organisé. Y a... on a une... quatre listes qui ont été... qui ont été faites par le parti au pouvoir : la liste A, B, C, D. Et pour accéder, c'est comme jouer au hockey,

- sur le premier, deuxième, troisième ou quatrième trio.
- DENIS :** Des listes de quoi?
- LABONTÉ :** Ah! Ben, des fournisseurs de la ville, que ce soit en services, je sais pas moi, d'ingénierie, d'asphalte, peu importe là. Tous ceux qui sont susceptibles là de, de faire affaires éventuellement avec la ville. Alors, si on fait partie de la liste A, ben, on a plus... c'est le premier trio là. On a beaucoup, beaucoup plus de contrats.
- DENIS :** Des gros contrats.
- LABONTÉ :** Ben, les gros, peut-être pas que... peut-être pas que chacun des contrats est immense mais le total des contrats accordés pendant une année donnée, fait un bon, un très, très bon montant.
- DENIS :** Donc, les contrats les plus payants.
- LABONTÉ :** Ou la somme des contrats les plus... les plus... le total est très, très payant. Et euh... c'est comme ça que ça se passe. Et là y a quelqu'un qui euh... qui passe faire la... le tour des entreprises là, la collecte présumée et euh... avant que les contrats se... s'octroient. Et c'est comme ça que... c'est comme ça que le système euh... fonctionne.
- DENIS :** Alors, vous dites que qui fait la tournée des entreprises pour réclamer un trois pour cent pour le parti?
- LABONTÉ :** C'que tout le monde me rapporte dans les entreprises là, c'qui circule en ville et ça circule tellement et ça se recoupe tellement comme information, euh... c'est euh... ce serait Bernard Trépanier.
- DENIS :** Qui va exiger directement trois pour cent de la valeur des contrats?
- LABONTÉ :** C'est c'qu'on me raconte.
- DENIS :** Pour remettre au parti du maire Tremblay. C'est c'qu'on vous raconte.
- LABONTÉ :** Ben, pour remettre au parti ou euh... pour remettre à des individus. Je l'sais pas.
- DENIS :** Bon, est-ce que...
- LABONTÉ :** À partir du moment où c'est donné, moi, je sais pas où ça va là... où ça va là.
- DENIS :** Est-ce qu'y a des personnes qui de ce trois pour cent là, se prennent un pourcentage selon l'information que vous avez?
- LABONTÉ :** Selon les informations que j'aies oui.
- DENIS :** Qui?
- LABONTÉ :** J'peux pas vous donner de noms là-dessus. J'vais me faire poursuivre. Y a des élus.

- DENIS :** Des élus?
- LABONTÉ :** Oui.
- DENIS :** Pas des fonctionnaires?
- LABONTÉ :** Et des fonctionnaires.
- DENIS :** Des élus et des fonctionnaires qui touchent des montants importants?
- LABONTÉ :** Ça peut varier selon l'ampleur du contrat.
- DENIS :** Sous quelle forme?
- LABONTÉ :** Ben, on a eu un exemple qui a été public récemment par exemple, un voyage en Italie payé par un entrepreneur en construction à un haut fonctionnaire qui donnait, qui lui donnait des euh... des contrats. Ça peut être ça. Ça peut être sous forme d'argent. Ça peut être sous forme de, de j'sais pas moi, de cadeaux. À la limite, je sais pas moi. Moi, j'suis pas policier là. J'fais pas enquête là-dessus. J'vous... j'vous relate ce qui circule en ville, que personne n'ose dire à visage découvert. Mais la réalité c'est ça. C'est un système à Montréal, c'est une ville qui est à la gangrène.
- DENIS :** Est-ce que c'est juste chez Gérald Tremblay ou si c'est arrivé chez d'autres aussi?
- LABONTÉ :** Non, non, écoutez, y a des histoires encore chez Vision Montréal. On va aller chercher du financement, on les appelle le sectoriel entre guillemet. Alors, on sait très bien que du financement sectoriel c'est du financement de, de grandes entreprises c'est pas permis. On s'entend. Seuls les individus ont le droit de contribuer. Mais du financement de grandes entreprises et après ça ben, on ira chercher des prête-noms pis on leur fera faire des chèques personnels pis on va respecter la loi.
- DENIS :** Ça, on appelle ça sectoriel.
- LABONTÉ :** Ça ça s'appelle dans le langage, en langage interne, ça s'appelle le sectoriel. Alors, est-ce que ça se passe à Vision Montréal? Euh... absolument. De moins grande ampleur parce que c'est pas... c'est pas le parti le mieux financé. C'est un parti qui a, qui a des dettes. C'est un parti qui ne vit dans... avec beaucoup, beaucoup d'argent mais le principe existe dans tous les partis.
- DENIS :** Est-ce que vous seriez prêt à aller affirmer ça sous serment en Cour ou dans une commission d'enquête publique?
- LABONTÉ :** Ben, j'serais, j'serais prêt à aller devant une commission d'enquête, d'aller en Cour pour, pour relater que je l'ai entendu tellement de dizaine de fois qu'à un moment donné, ça se peut pas que ça soit... que ça soit pas vrai. Mais...

- DENIS :** Est-ce que vous seriez prêt à révéler vos sources?
- LABONTÉ :** Si j'avais des euh... à aller en commission d'enquête?
- DENIS :** Oui.
- LABONTÉ :** Ben oui, j'pourrais en révéler certainement en commission d'enquête, absolument.
- DENIS :** Au cours des... de tout c'qui a été révélé, dans les euh... dans les dernières semaines sur euh... Montréal, sur l'industrie de la construction pis ça fait des mois. Y a été beaucoup question du rôle de la Mafia, de la Mafia qui chapeaute un peu tout ça. Est-ce que c'est votre expérience que la Mafia est jamais bien loin?
- LABONTÉ :** Euh... c'est... c'est très, très clairement mon impression. La Mafia maintenant qui tourne autour de, des, des pouvoirs publics, c'est une Mafia de cols blancs. On parle pas de la Mafia de, de cols bleus là, pis de petits assassinats au café... au café du coin là dans, dans un quartier donné là. Ça c'est... on parle de la Mafia de, de cols blancs. On parle de millions et de millions et de millions et de millions de contrats qui sont donnés tout à fait légalement, si on tient compte du, du processus, sont donnés tout à fait légalement à des compagnies tout à fait... tout à fait légales, enregistrées mais qui servent, qui servent dans le fond à pomper de l'argent des pouvoirs publics qui après ça s'en vont en cote à gauche, à gauche et à droite. C'que les policiers m'expliquaient était assez intéressant là-dessus. Mais tout ça est fait sous le couvert de, de compagnies tout à fait, tout à fait légales.
- DENIS :** Est-ce que les élus en parlent ouvertement de ça?
- LABONTÉ :** Entre eux?
- DENIS :** Hmm, hmm.
- LABONTÉ :** Oui.
- DENIS :** Depuis la diffusion de reportages de Radio-Canada au printemps, tout le monde se demande qui est allé sur le bateau de l'entrepreneur Tony Accurso. Ça revêt, ça avait l'air de symbole en ce moment au Québec de copinage en fait. Les gens associent ça à du copinage.
- LABONTÉ :** C'est un symbole effectivement.
- DENIS :** Vous aviez eu une discussion à ce sujet-là avec le Premier ministre. Racontez-nous comment ça s'est passé.
- LABONTÉ :** Ben, en fait, j'ai rencontré le Premier ministre Charest à titre de chef de l'opposition officielle le cinq mars dernier, cinq mars 2009 en fin d'après-midi à ses euh... bureaux de Montréal. Il était accompagné de... du ministre Raymond Bachand qui venait à ce moment-là plus à titre de ministre responsable de Montréal. Et j'ai

transmis au Premier ministre à ce moment-là des euh... des informations ou des échos que j'avais de c'que le Vérificateur général euh... pourrait mettre dans son... dans son rapport. J'avais pas lu évidemment le rapport du Vérificateur et ...

DENIS : Mais vous aviez les informations privilégiées.

LABONTÉ : Et j'avais eu des informations euh... et que y avait de graves problèmes évidemment à la SHDM. On l'a su depuis. Y a des enquêtes policières en cours. Et que ça pourrait impliquer éventuellement euh... je le disais au conditionnel à ce moment-là, que ça pourrait impliquer des membres de son... de son gouvernement. Alors euh...

DENIS : Des ministres libéraux du gouvernement Charest.

LABONTÉ : Que ça pourrait impliquer des gens de son gouvernement. Mais euh... après ça y a eu une autre conversation et alors, j'avais juste qu'il euh... sache que ces échos-là commençaient à... à sortir et qu'il en soit... qu'il en soit informé. Alors, ça s'est terminé comme ça. Il était visiblement euh... agacé de la chose, pas... pas content. Il déplorait potentiellement la chose. C'était tout à fait normal comme... comme réaction à ce moment-là. Quelques jours après, je lui ai fait part des informations que j'avais eu à la fois de sources politiques et à la fois de sources policières que... et là, on dérange pas le Premier ministre avec euh... avec pas grand-chose. Mais j'trouvais ça suffisamment sérieux et les deux sources me disaient que trois ministres avaient été euh... avaient été sur le bateau de To... de Tony Accurso. Alors, j'avais simplement l'informer que je... de cette... de cette information-là. [rire]

DENIS : Quels ministres?

LABONTÉ : Hmm?

DENIS : Quels ministres?

LABONTÉ : J'peux pas les nommer. C'est pas moi à les nommer.

DENIS : Et vous aviez eu cette information-là de source politique et de source policière.

LABONTÉ : Exact.

DENIS : Et comment Jean Charest a réagi?

LABONTÉ : Ben, écoutez, il a réagi avec... avec beaucoup d'étonnement au téléphone pis euh... y dit : « Écoute, j'en informe immédiatement... » La souvenance que j'ai de la conversation : « J'en informe immédiatement la Sûreté du Québec et euh... on se redonne des nouvelles. » J'dirais une journée ou deux, trois tout au plus là, j'ai pas la... la date exacte, le Directeur de cabinet du Premier ministre m'a téléphone, Dan Gagné, que... que je connais

pas mais à qui je parlais pour la première fois et euh... un appel très courte. Il me disait qu'il faisait suite à la conversation que j'avais eue avec le Premier ministre et qu'il avait, qu'il avait lui-même personnellement rencontré les trois ministres potentiellement concernés, qu'il les avait cuisiné en long et en large, questionné en long et en large. Et y me disait : « Y a aucunement. Tout a été nié. Et y a eu aucune... ces trois ministres nient formellement leur... leur voyage sur le bateau d'Accurso. » Alors, il dit : « J voulais simplement vous informer Monsieur Labonté du résultat de notre... de notre enquête interne. » Moi, j'ai dit à monsieur Gagné : « Bon, très bien, j vous remercie beaucoup pour le suivi mais moi, je maintiens ma version. » C'est tellement, c'est tellement gros, tellement gangrené et surtout c'est tellement les mêmes joueurs qui sont autour. Pis là ça dépasse la ville, la ville de Montréal là. C'est tout le secteur de la... dans le fond de la construction, des travaux publics là. C'est rendu tellement gros, très gangrené que y faut absolument en arriver à une enquête euh... une enquête publique dans les meilleurs délais. Ça s'impose. Et le vrai scandale pour moi, si ça continue, c'est pas les scandales, le vrai scandale c'est pas d'avoir d'enquête publique là-dessus. Alors, si le témoigne que je livre ce soir peut aider à faire, à des prises de conscience pis accélérer le nettoyage du système ben, ça sera ma dernière, ma dernière contribution au service public et j'en serai heureux. Mais je le fais d'abord et avant tout pour moi... pour ma conscience.

- 30 -

Nombre de mots : 5588 /pr